

# URGENCES EN ENTREPRISES

Dr Richard Dumont  
CHU Montpellier  
URGENCES / SAMU

## EN PREMIER

- Ma localisation par rapport aux secours
- Ma localisation par rapport aux services d'urgences
- Ma localisation par rapport aux urgences spécialisées
- Mes accès mon itinéraire interne

## EN PREMIER (2)

- Mon entreprise
- Sa géographie
- Ses risques spécifiques
- Son personnel
- Ses ressources : secouristes, soignantes
- Son matériel dédié aux urgences

## ENSUITE

- Réfléchir à une urgence
- La simuler
- Se préparer à y faire face
  - Alerte, Gestes de secours, Soins, Accueil
  
  - Formations, Equipements ...

# ATTENTION

- Quels sont mes objectifs ?
- Qu'est ce que je suis capable de faire ?
- Qu'est ce que je peux demander au personnel ?

→ **en pratique : analyse situation, décision, soins, surveillance/attente/conseil.**

# FORMATION

- SECOURISME
- PLANS INTERNES, AUTRES..
- PARTAGE DES CONNAISSANCES
- COMPREHENSION : NOTION DE PERSONNE RESSOURCE, NOTION DE COMPETENCES NON TECHNIQUES

# ALERTE : 15 - 18

- A SAVOIR :

→ 18 : Sapeurs Pompiers secours à personne, action de mise en sécurité, puis action secouriste, rôle primordial en cas d' accident à effet de masse.

→ 18 : Fonctionnent en harmonie avec le SAMU/Urgences, bonne formation secouriste, appui d' IDE/Médecin selon la localisation, habilité au transport sanitaire, besoin de suivi et directives pour destination finale

# LE SAMU – CENTRE 15

- Appel : enregistré ( 5 ans) , tracé ( affichage numéro de tél.)
- Appel décroché par un A.R.M. : données logistiques ( adresse, accès,..) données d' anamnèse : requête initiale, état secouriste, .. ; tri urgences , transfert appel au médecin régulateur, suivi intervention, préparation accueil.
- Appel complété par un dossier informatique
- Appel → régulation médicale : contrat entre appelant et SAMU
- Contrat peu être toujours « renégocié » : changement d' état, changement de décision, appréciation différente  
→ ***Ne pas hésiter à rappeler si nécessaire ++***



# SAMU – CENTRE 15

- Appui pour décisions
- Appui pour conseils
- Appui pour pour secours médicalisés
- Appui pour orientation des patients
- Appui pour choix des vecteurs
- Appui pour certaines urgences : toxiques ( CN, Organochlorés, O.phosphorés, CO, ..) aides au plans de secours pour tri sur place puis orientation, conseil et prescription pour personnel non médical ++  
→ **Acte médical & « Contrat »**